



Compte Rendu de la réunion du CA du 28-02-2009

Présents : Florent Trocquet, Sylvain Bineau, Camille Coiffard, Pascal Leroueil, Diane Chamboduc de Saint Pulgent, Laurette Truchot, Valère Trocquet, Serge Trocquet, Dorothée Cailleux

Excusés : Lothaire Salez, Laura Salez, Thomas Salez, Sébastien Claeys

La séance est ouverte à 15 h 30.

Point 1:

Camille souhaite faire une annonce et un appel à projets. Elle a cofondé une association, baptisée InkLink ("encre-lien") pour organiser une exposition sur le thème de la métamorphose à Paris, aux mois de mai-juin. Elle propose de choisir ce sujet pour un prochain atelier d'écriture, dont les productions seraient ensuite présentées lors de l'exposition.

Une série d'artistes ont déjà été contactés, qui doivent proposer 3 œuvres chacun. Trois lieux ont été pour l'instant retenus: le hall des Grands moulins, la Maison des initiatives étudiantes, et éventuellement un squat d'artistes ou un café.

Les membres d'AREDOC pourraient contribuer à l'exposition en apportant des dessins, des photographies, ou en venant lire leurs textes, l'idée étant que les artistes soient présents sur les lieux de l'exposition: les artistes plasticiens pourraient "métamorphoser" des objets apportés par le public.

Les membres d'AREDOC désireux de participer à ce projet doivent envoyer un mail à Camille, les dessins/textes/photographies devront être présentés pour une sélection le 5 avril, rendez-vous à 15h30 chez Camille et Pascal (l'adresse sera rappelée par mail une semaine avant la réunion). Il est également possible d'envoyer ce que vous aimeriez présenter par internet ou par la poste pour le 4 avril.

Point 1: Election des membres du bureau

Florent annonce qu'une reconstitution du bureau sera nécessaire à l'automne prochain : il ne sera en effet plus à Paris, or il serait bon que le président de l'association soit parisien puisque le siège de l'association l'est. Par ailleurs, Sébastien souhaite quitter son poste de secrétaire-adjoint.

La reconstitution n'aura lieu qu'à l'automne en raison du tournage du court-métrage de Valère cet été (projet Saphir, voir infra), qui entraîne une nouvelle responsabilité financière de l'association et donc de son président: Florent souhaite donc rester à la tête de l'association pour la mise en place de ce projet.

La reconstitution du bureau aura donc lieu à la prochaine AG, à l'automne 2009.

Pour que les membres qui envisageraient d'entrer au bureau ou de changer de fonction en son sein sachent quelles tâches ils devraient assumer, Florent propose que chaque membre du bureau rappelle quelles sont ses attributions.

Le président assure la liaison entre les membres, par l'envoi de mails, prépare les ordres du jour des réunions et l'agenda des tâches, se charge des contacts avec les institutionnels

(mairies, maison des associations...) et gère les questions administratives (contacts avec la préfecture et la direction générale des impôts). Il est assisté par un vice-président.

Le trésorier a essentiellement pour tâche de tenir les comptes. Le CA se prononce pour le maintien d'une fonction de trésorier adjoint, ce qui permet à l'association de disposer d'une troisième personne ayant la signature sur le compte d'AREDOC.

Le secrétaire rédige les comptes rendus des réunions et assure, avec le trésorier, le suivi des adhésions et du règlement des cotisations. Pour l'année 2009, des cotisations restent à percevoir: Sylvain et Dorothée se chargeront des rappels à envoyer dans le courant du mois.

Par ailleurs, Serge est chargé de la mise à jour du cahier de comptabilité.

Point 2: Approbation des comptes

Le conseil d'administration approuve les comptes présentés par Sylvain, arrêtés au 31 janvier 2009.

9 voix pour, 0 contre, 0 abstentions.

La demande de subvention déposée cette année auprès de la mairie de Paris n'a pas reçu de réponse. Il faudra renouveler la demande. Une subvention de 500 euros pour frais généraux sera sollicitée. Pour ce faire, il serait bon de pouvoir fournir un résumé de nos actions, notamment le rapport sur l'atelier théâtre de l'an dernier et sur celui de l'année en cours. Diane enverra la description du projet rédigée lors de la demande de subvention auprès de la Sorbonne. Seront également joints le DVD de "22, rue des anges" et celui de la représentation de "Comment faire revenir ses amis...à feu doux".

Toutes ces pièces doivent être envoyées à Sylvain avant le 7 mars!!

Le CA approuve le budget prévisionnel: 9 voix pour, 0 contre, 0 abstentions.

Point 3: Etat d'avancement du projet "Figaro"

La demande de subvention de 400 euros déposée auprès de la Sorbonne a été acceptée. L'argent devrait être versé sur le compte d'AREDOC dans les jours à venir. Il sera prioritairement destiné à l'achat des costumes car les décors seront finalement réduits. Une première représentation, qui servira plutôt de répétition générale, aura lieu le 26 mai dans l'amphithéâtre Richelieu à la Sorbonne; suivra une représentation à l'ENS après le 10 juin (date exacte à fixer).

Il reste à prendre rendez-vous avec le crédit mutuel pour obtenir une subvention supplémentaire. Sylvain se chargera d'appeler l'agence, Diane, Sylvain et Dorothée iront défendre le projet.

Par ailleurs, il faut contacter la maison des associations du 13ème pour se renseigner sur la possibilité de jouer dans la salle de théâtre qu'elle gère.

Point 4: Projet « Saphir »

Le tournage du court-métrage "Saphir", réalisé par Valère Trocquet, aura lieu du 1er au 15 août, avec 27 personnes, à Authon du Perche.

Valère se charge, sans l'aide d'AREDOC, de trouver le matériel nécessaire. En revanche, les acteurs et les techniciens seront payés par l'intermédiaire d'AREDOC. Si les demandes de subvention de Valère aboutissent, fin juin, 20 000 euros destinés à ces paiements arriveront sur le compte de l'association.

Valère et Sylvain ont réunis les documents et pris les renseignements nécessaires auprès de l'Urssaf: contrats types, bulletins de salaires etc...

Pour le paiement des intervenants, Valère s'engage à:

- rédiger un contrat de travail détaillant le salaire brut, les cotisations salariales et l'assiette de référence, les cotisations patronales et l'assiette de référence, les abattements éventuels, le coût total de la rémunération
- faire signer le contrat par, dans l'ordre, le trésorier, le président et le salarié
- à la fin du projet, faire passer un ordre de paiement à AREDOC
- rédiger une feuille de paie pour chaque salarié excluant les charges patronales spécifiques
- sous 8 jours, compléter les déclarations fiscales (Urssaf, caisses diverses)

Le CA pose par ailleurs quatre conditions pour que le projet soit financé par AREDOC :

- 1) l'association n'acquittera aucun frais lié au matériel ni ne se portera caution pour la location ou le prêt de celui-ci.
- 2) l'association ne prend pas en charge les notes de frais, transport, restaurant, sauf si elles sont forfaitaires et incluses dans le contrat
- 3) la somme intégrale comprenant les salaires nets et toutes les charges devra être versée sur le compte d'AREDOC 48 heures avant la signature des contrats.
- 4) toutes les formalités administratives liées à l'embauche des salariés (contrats et processus tels que décrits plus haut), ainsi que les formalités administratives impliquées par le statut d'employeur de l'association (volets correspondants dans les formulaires annuels de déclaration de la Direction générale des Impôts ou demandes d'information complémentaires émanant de l'URSSAF, de la DGI ou de toute autre instance publique) seront assumées et les documents y afférents établis par les soins de Manuel TOULON, assistant-réalisateur du projet. Manuel TOULON sera tenu de fournir sans délai toute pièce justificative se rapportant au Projet Saphir exigée par une institution publique.

Ces conditions sont acceptées par Valère Trocquenet.

Le CA approuve la gestion financière du projet: 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Point 5: Statistiques du blog

Florent annonce une très forte augmentation de la consultation du blog, qui reçoit environ 20 visites par jour, dont un quart seulement de provenance directe (c'est-à-dire, un quart de personnes qui se connectent directement sur la page car elles en connaissent l'adresse, les autres visiteurs étant dirigés sur le blog par le biais de moteurs de recherche).

Il est donc important de mieux gérer le blog et d'en renouveler les articles : Florent propose de se répartir l'écriture des articles, pour qu'il y en ait au moins un nouveau tous les 15 jours.

Un comité de lecture, chargé de relire les textes et de les mettre en ligne, est désigné : Sylvain, Florent, Dorothee, Mathieu.

Un calendrier est établi, à la date indiquée, les volontaires fourniront un article sur le sujet de leur choix:

Valère et Pascal écriront un article tous les 15 jours sur le cinéma.: 15 mars Valère, 30 mars Pascal

1er avril: Sylvain

15 avril: Serge

30 avril: Laurette

15 mai: Florent

30 mai: Dorothée

Il va de soi que tous les articles sont les bienvenus, à tout moment, il n'est pas nécessaire d'être inscrit dans ce calendrier pour envoyer un article, il s'agit simplement du "service minimum".

Mathieu Cossutta est chargé d'établir le prochain calendrier et de veiller à ce que les articles soient envoyés à temps.

Dorothée propose de créer une rubrique : "Bonnes nouvelles!", regroupant des liens ou des résumés d'article qui remontent le moral, notamment ceux qui présentent des initiatives allant dans le sens de la philosophie d'AREDEC.

Laurette annonce que son père a créé un site destiné aux adolescents, qui propose des fiches de lecture : Laurette nous enverra le lien, elle recherche des bonnes volontés pour rédiger des comptes rendus de lecture destinés à donner aux adolescents l'envie de lire.

Point 6: Randonnée

Alain propose un parcours sur le littoral breton, au départ de Lannion. Nous partirions moins longtemps cette année : une semaine seulement, pour un prix identique aux années précédentes, en choisissant des hébergements de meilleure qualité. Il a cependant relevé quelques problèmes : les hébergements collectifs sont rares dans la région. Il existe quelques auberges de jeunesse, qui pratiquent un tarif de groupe à partir de 10 personnes, si nous achetons une carte coûtant 48 euros.

Dates prévues: dernière semaine d'août, du 22 au 29.

Un tour de table est lancé:

Diane a fait le trajet Perros-Guirec/Morlaix : c'est un itinéraire très très fréquenté. Peu de gens font la marche en continue, on croise plutôt des familles qui font des marches à la journée, ce n'est pas idéal pour les "vrais" marcheurs. La région est chère (notamment pour la nourriture).

Elle n'est pas sûre d'être libre à ces dates.

Valère est disponible fin août, n'est pas contre la Bretagne mais pas enthousiasmé non plus.

Serge est libre à ces dates, mais préfèreraient aller dans le midi.

Sylvain est contre la Bretagne et n'est pas sûr d'être disponible fin août, a priori il ne participera pas.

Camille et Pascal pensent travailler cet été, et n'ont pas d'argent pour partir.

Laurette trouve les dates trop tardives et donc trop proches de la rentrée, elle n'a pas envie d'aller en Bretagne

Dorothée aimerait partir plus tôt dans la saison, au mois de juillet ou plus tôt en août, et pas en Bretagne

Florent est d'accord pour la période, mais prend note des informations apportées par Diane, et serait favorable à une région peu fréquentée.

La séance est levée à 17 h 30.

Annexes

PLAN DE TRESORERIE ANNEE 2008 (TTC)													Résultats
Libellés	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	2008
Charges													
(F) Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(A) Administratif	171,44 €	181,04 €	3,00 €	16,94 €	3,00 €	3,00 €	0,00 €	3,00 €	3,00 €	19,94 €	3,00 €	19,94 €	427,30 €
(L) Locations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(R) Représentations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	521,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 702,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 223,40 €
(E) Exceptionnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Déplacements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total charges	171,44 €	181,04 €	3,00 €	538,14 €	3,00 €	3,00 €	0,00 €	4 705,20 €	3,00 €	19,94 €	3,00 €	19,94 €	5 650,70 €
Produits													
(SI) Subvention I	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
(SII) Subvention II	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(V) Ventes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(R) Représentations	0,00 €	0,00 €	1 370,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 880,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 255,00 €
(C) Cotisations	80,00 €	0,00 €	40,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	120,00 €
(E) Exceptionnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total produits	580,00 €	0,00 €	1 410,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 885,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 875,00 €
Solde mensuel	408,56 €	-181,04 €	1 407,00 €	-538,14 €	-3,00 €	-3,00 €	0,00 €	-820,20 €	-3,00 €	-19,94 €	-3,00 €	-19,94 €	224,30 €
Report du solde de départ	262,34 €	670,90 €	489,86 €	1 896,86 €	1 358,72 €	1 355,72 €	1 352,72 €	1 352,72 €	532,52 €	529,52 €	509,58 €	506,58 €	
Cumul trésorerie	670,90 €	489,86 €	1 896,86 €	1 358,72 €	1 355,72 €	1 352,72 €	1 352,72 €	532,52 €	529,52 €	509,58 €	506,58 €	486,64 €	

Charge	mois (lettres)	type	montant	banque	Produit 1	Qté	mois (lettres)	type	montant	banque		
banque + maif	janvier	A	171,44 €		adherents	4	janvier	C	80,00 €			
banque	février	A	3,00 €		cotisa*payantes	2	mars	C	40,00 €		Bilan	207,36 €
banque	mars	A	3,00 €									
Réunion CA	février	A	178,04 €								banque	3,00 € /mois
Rando arrhes	avril	R	521,20 €									13,94 € /trim
Rando reste	août	R	4 702,20 €		subventions	1	janvier	SI	500,00 €		maif	168,44 € /an
banque	avril	A	16,94 €									
banque	juliet	A	16,94 €									
banque	octobre	A	16,94 €		rando		mars	R	1 370,00 €			
banque	décembre	A	16,94 €		arrhes							
banque	mai	A	3,00 €									
banque	juin	A	3,00 €		rando		août	R	3 885,00 €			
banque	août	A	3,00 €									
banque	septembre	A	3,00 €									
banque	octobre	A	3,00 €									
banque	novembre	A	3,00 €									
banque	décembre	A	3,00 €									
TOTAL			5 667,64 €		TOTAL				5 875,00 €			

PLAN DE TRESORERIE ANNEE 2009 (TTC)													Résultats
Libellés	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Decembre	2009
Charges													
(F) Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(A) Administratif	174,60 €	3,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	177,60 €
(L) Locations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(R) Représentations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Exceptionnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Déplacements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total charges	174,60 €	3,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	177,60 €
Produits													
(SI) Subvention I	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(SII) Subvention II	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(V) Ventes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(R) Représentations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Cotisations	20,00 €	20,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €
(E) Exceptionnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total produits	20,00 €	20,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €
Solde mensuel	-154,60 €	17,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-137,60 €
Report du solde de départ	483,48 €	328,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	
Cumul trésorerie	328,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	345,88 €	
Charge	mois (lettres)	type	montant	banque	Produit 1	Qté	mois (lettres)	type	montant	banque			
banque + maif	janvier	A	174,60 €		adhérents	1	janvier	C	20,00 €				
banque	février	A	3,00 €		cotisant* payantes	1	Février	C	20,00 €		Bilan	-137,60 €	
banque	mars	A									banque	3,00 €	/mois
												13,94 €	/trim
											maif	171,60 €	/an
					subventions								
					rando								
					arrhes								
					rando								
TOTAL			177,60 €		TOTAL				40,00 €				

TRESORERIE PREVISIONNELLE ANNEE 2009 (TTC)

	Budget Envisagé	Participation adhérents	Subventions demandées	Cotisations	Total des recettes
Frais généraux	700 €		500 €	200 €	700 €
Théâtre	400 €		400 €		400 €
Cinéma	20 000 €	15 000 €	5 000 €		20 000 €
Randonnée	6 000 €	6 000 €			6 000 €
Total des charges	27 100 €				27 100 €